

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Ville de Narbonne
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département
DE L'AUDE

Arrondissement
De NARBONNE

COMMUNE
DE NARBONNE

Le 13 avril 2023, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 07 avril 2023

Sous la présidence de **M. Didier MOULY**

Présents :

M. Didier MOULY, Mme Christine DAUZATS, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M Patrick BARDY, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Monique PIERRE

Absents ayant donné procuration :

Mme Virginie BIROCHEAU, Mme Anne-Marie BONNERY, Mme Catherine HAUSER

Absents :

Mme Michelle MALLARD, M. Michel DE BRAQUILANGES, M. Jean-Claude PUCHE

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS M14 - 2022

Après avoir procédé au vote du Compte Administratif M14 exercice 2022, il vous est proposé :

- d'affecter l'excédent d'investissement de ce budget qui s'établit à 307 609,51€ à la section d'investissement, compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,
- d'affecter l'excédent de fonctionnement de ce budget qui s'établit à 273 000,25€ à la section de fonctionnement, compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

- 10 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire par

Publication le : 20/04/2023

Réception par la sous-préfecture

de Narbonne, le : 20/04/2023

(si transmission prévue par les textes)

Pour le Président du CCAS
de Narbonne et par délégation



Maitre Didier MOULY
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne
Président du CCAS

Date de publication
sur Internet :

21 AVR. 2023

